

## BULLETIN D'INSCRIPTION | COLLOQUE AVOCATS DU BARREAU DE CAEN

(PARTENARIAT SPECIFIQUE 2023)

**Formation demandée : Majeurs protégés et pratiques bancaires : Retour sur les difficultés pratiques**

Date et durée de la formation : Jeudi 11 avril 2024 de 8h30 à 17h **soit 7h30 de formation**

Lieu : Amphithéâtre Pierre Daure

### PARTICIPANT

Joindre une liste avec ces mêmes informations par participant

- Nom d'usage : Nom patronymique :  
- Prénom : Fonction :

Date :  
Signature du participant :

#### • Inscription au titre du partenariat avec le Barreau de Caen

Besoin d'une attestation de présence

60 € TTC : Jeunes avocats inscrits au Barreau de Caen depuis moins de 2 ans (sur justificatif)

70 € TTC : Avocats recrutés par l'Université, toutes composantes confondues, en qualité de chargé d'enseignement vacataire dispensant sur l'année en cours ou l'année précédente un minimum de 15 heures présentielle d'enseignement

100 € TTC : Autres avocats

La situation sera appréciée par l'Université, faculté de droit, AES et AP avant la date de chacun des colloques.

#### 1. Pour le règlement :

- Par virement bancaire : Bulletin à renvoyer signé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen (sur l'adresse courriel : [co@caen-avocats.net](mailto:co@caen-avocats.net)). Virement à effectuer sur le RIB de l'Ordre des avocats avec la mention suivante (obligatoire) « UNICAEN+Date du colloque(en chiffres)+Nom de l'avocat »
- Par chèque : Bulletin à renvoyer signé et accompagné d'un chèque libellé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen à l'adresse : Ordre des Avocats, 3 avenue de l'Hippodrome, ZAC Jardin, Espace Conquérant, 14000 Caen

2. Copie du bulletin et justificatif de votre situation à renvoyer à l'adresse [droit.recherche@unicaen.fr](mailto:droit.recherche@unicaen.fr) **avant le vendredi précédent le colloque.**

